

12 mars 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique en faveur de l'emploi et de la croissance économique, à Dijon le 12 mars 2013.

Monsieur le maire,

Monsieur le président du conseil régional,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les représentants des « forces vives » de la Côte d'or,

Je veux d'abord remercier François REBSAMEN, pour les mots qu'il a prononcés et pour la médaille qu'il va me remettre. Certains s'interrogeraient : « mais pourquoi est-il à Dijon aujourd'hui ? ». Vous avez la réponse : enfin recevoir ce titre, cette distinction qui fera de moi un citoyen exceptionnel me permettant de revenir à Dijon avec la certitude d'y recevoir le meilleur accueil. Je veux aussi saluer toutes celles et tous ceux qui, au-delà des sensibilités, sont rassemblés ici selon une belle tradition républicaine. Car un déplacement du chef de l'État, c'est sûrement un moyen de rencontrer la population pas toute la population et pas aussi librement que je voudrais le faire, mais c'est aussi un moment d'écoute et de dialogue par rapport à tant d'interpellations que beaucoup ont sur le cœur et qu'ils ne peuvent pas toujours transmettre comme ils le sentent. Un déplacement du chef de l'État dans une grande ville française, c'est également un moyen de réunir. De réunir ceux qui dans un département, dans une agglomération, agissent pour le développement, pour la réussite économique, pour la cohésion sociale.

C'est aussi un moyen de s'adresser au-delà de vous à tous les Français. Je m'exprime dans un moment où notre pays affronte, depuis de longues années, une crise : une crise économique, une crise financière, une crise morale même, qui est lourde, qui est éprouvante tant elle donne le sentiment de s'installer, sans répit et parfois sans lumière vers sa sortie.

Cette crise touche la zone euro plus particulièrement. Elle a même connu, en 2012, une récession. Elle frappe tous nos voisins, parfois plus lourdement que nous, mais elle nous touche aussi directement, dans toutes nos régions, dans tous nos secteurs et donc dans toutes nos familles.

Depuis 5 ans, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 1 million. 1,5 million même, si l'on prend toutes les catégories de chômeurs. Cela représente aujourd'hui 10,5 % de la population active. Pour nous consoler, nous pourrions nous dire que c'est moins que dans la moyenne de l'Union européenne où le taux de chômage atteint 12 %. Mais pour nos concitoyens frappés par le chômage, de quelle utilité serait cette comparaison ?

Mon devoir, c'est donc que notre pays retrouve confiance en lui-même, en ses forces, en ses qualités, en son destin. C'est pourquoi j'ai fait comme la rappelle le maire de Dijon de la lutte contre le chômage la seule priorité qui vaille. J'ai fixé un objectif : inverser la courbe du chômage avant la fin de l'année. C'est difficile, je le sais, et c'est pourquoi j'ai voulu qu'il y ait cette perspective, cet engagement. Si c'était simple, il n'y aurait qu'à laisser faire, il n'y aurait qu'à rester les bras ballants, il n'y aurait qu'à attendre je ne sais quelle reprise. Elle viendra, mais si nous voulons quelle porte le plus d'emplois possibles, alors nous devons anticiper. J'entends donc utiliser tous les leviers de l'action publique pour atteindre cet objectif de l'inversion de la courbe du chômage.

Nous y parviendrons à trois conditions : être lucides sur le diagnostic & être cohérents dans la stratégie & être rapides dans l'action.

L'exigence de vérité doit d'abord nous conduire à regarder en face les enjeux fondamentaux de la

L'exigence de vente doit d'abord nous conduire à regarder en face l'origine fondamentale de la crise : c'est l'Europe qui connaît une panne de moteur qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde. En Chine, en Inde, dans les pays émergents, les taux de croissance sont supérieurs à 5 % et peuvent atteindre même 10 %. Aux États-Unis, où est partie la crise qui n'est pas terminée, la croissance est de 2 à 3 %. En Europe, nous sommes frappés d'un mal qui tient aux dérèglements qui s'y sont produits notamment financiers, à la lenteur pour les traiter et à l'accumulation des politiques d'austérité qui ont été imposées à des États qui étaient en très grande difficulté.

La première bataille, qui conditionne tout le reste, c'est donc de faire en sorte que la croissance revienne.

Comment y réussir ? Nous avons fait un premier pas depuis plusieurs mois, indispensable. C'était de sortir de la crise de la zone euro, celle qui touchait des pays vulnérables, celle qui faisait qu'il y ait des taux d'intérêt insupportables, celle qui mettait le doute dans les comportements des marchés, celle qui nous rendait vulnérables à l'égard des spéculations.

Aujourd'hui, je l'ai plusieurs fois répété, et même si l'Italie connaît les difficultés que l'on sait, la zone euro est maintenant dotée d'instruments de protection et de solidarité efficaces. Le problème n'est plus là. Le problème, il est maintenant dans le bon dosage entre l'ajustement budgétaire et le soutien à la croissance.

C'est ce message que je vais continuer de porter, au nom de la France, auprès des partenaires européens. Je vais le faire aussi au nom des peuples qui souffrent, qui s'interrogent et qui parfois se défient même de l'Europe. Cette Europe que nous avons voulu bâtir, que nous avons voulu faire, ce grand projet que nous avons proposé au reste du monde comme référence, nous ne devons pas la laisser se diluer, se dilapider, se défaire.

Si nous voulons qu'il y ait toujours cette foi dans la construction européenne, notre Europe doit être capable de trouver la bonne stratégie qui est de remettre autant qu'il est nécessaire de l'ordre dans les comptes publics et autant de croissance qu'il est possible de trouver pour lutter contre le chômage.

Le cap que j'ai fixé pour la France tient en trois points : rééquilibrer les comptes publics, redresser la production française et réduire le chômage.

Ces trois priorités fonctionnent ensemble, elles ne sont pas séparées, elles sont indissociables. Elles doivent être conduites dans le même temps. Plus tôt on rétablira les comptes publics, plus tôt la confiance reviendra. Et plus tôt nous aurons retrouvé de la croissance, plus tôt nous en finirons avec les déficits et plutôt nous pourrions baisser le chômage. C'est en définitif le même processus. Ce ne sont pas plusieurs processus, c'est la même stratégie.

Redresser les comptes, pourquoi donc ? Mais c'est une obligation financière sinon nous allons être pris par la spirale de l'endettement. C'est une obligation morale parce que nous ne pouvons pas laisser aux générations futures la charge de nos propres dépenses. Mais c'est également une obligation de souveraineté parce que la France ne doit jamais être en difficulté sur les marchés, jamais elle ne doit offrir la moindre vulnérabilité.

C'est vrai que depuis 10 mois, nous avons des taux d'intérêt qui sont au plus bas de notre histoire pour financer nos dépenses publiques. Ce qui permet d'ailleurs aux collectivités locales le même effet d'entraînement et aux entreprises, quand elles peuvent accéder elles-mêmes au crédit d'avoir des taux d'intérêt particulièrement faibles. Nous devons donc garder ce capital, c'est le cas de le dire.

L'endettement de notre pays a doublé en dix ans. Il a doublé. Il était de 900 milliards d'euros, nous sommes à 1 800 milliards. Je ne veux pas, à la fin du quinquennat, livrer un état de mon pays qui soit celui de l'endettement.

Le sérieux budgétaire a donc été engagé par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. En deux ans, nous aurons accompli un redressement structurel, comme dit la Cour des comptes, qui est inédit tant il est considérable.

Le déficit public, en 2011, se levait à un peu plus de 5 % de la richesse nationale et fin 2012 et sans doute 3,7 % en 2013, même si nous essaierons de faire moins. La bonne stratégie économique est de rester dans cette trajectoire sans rien faire qui puisse affaiblir la croissance.

C'est le sens du dialogue que j'ai engagé avec la Commission européenne pour rester dans cette trajectoire, ni plus, ni moins.

La réduction des déficits a déjà conduit les entreprises et les ménages à consentir des sacrifices importants. Jen suis conscient. Il a été beaucoup demandé aux contribuables, aux administrations. Nous l'avons fait dans la justice : les grandes entreprises ont été plus sollicitées que les petites et les moyennes et les revenus du capital davantage prélevés que ceux du travail et les plus hauts salaires davantage que les plus petits.

Mais je sais que les augmentations d'impôts, qui ont représenté les deux tiers de l'effort, doivent être limitées. Nous avons donc à faire plus d'économies. C'est ce que nous ferons en 2014.

Ces économies ne doivent pas être abstraites, parce qu'une dépense publique on le sait, on le vit encore en ce moment avec les intempéries qui frappent notre pays ce sont des agents publics qui agissent, c'est un service qui est apporté à la population, c'est l'esprit même du service public.

Mais est-ce que nous ne pouvons pas être encore plus rigoureux dans la gestion ? Oui, sans tomber dans l'austérité qui doit être proscrite.

Nous avons des priorités je les ai fixées et il n'est pas question d'y renoncer. C'est l'éducation, c'est la jeunesse, c'est la sécurité publique, c'est l'emploi. Mais ici et au-delà de nos sensibilités nous sommes conscients qu'il y a des dépenses qui n'ont pas toutes la même efficacité, qu'il y a des redéploiements à faire, qu'il y a des frais généraux de l'Etat à alléger, qu'il y a des avantages fiscaux que l'on appelle des dépenses fiscales à réviser, qu'il y a des trains de vie à corriger, qu'il y a des procédés pour dépenser mieux - et quelque fois même dépenser moins.

J'ai entendu les fonctionnaires de l'Etat de ce département, me donner confirmation de ce que nous pouvons faire, pour travailler dans le meilleur esprit pour nos concitoyens sans dépenser davantage et ou en faisant faire à nos concitoyens, entreprises comme particuliers, des économies.

De même pour les prestations sociales qui sont nécessaires, qui sont indispensables pour assurer la justice et la redistribution, là encore, il y a des évaluations à faire et des choix courageux à engager.

Je le ferai, notamment pour l'avenir de nos régimes de retraites. La réforme de 2010 était supposée assurer, pour toujours, pour toute éternité, au moins jusqu'en 2020 c'est ce qui nous était annoncé, l'équilibre de notre régime par répartition. Ce devait être la dernière réforme, comme hélas on avait parlé de « dernière guerre ». Non, la réalité ne se décrète pas. Aujourd'hui, qu'est-ce que nous constatons ? Que le déficit prévisionnel pour nos régimes de retraites pourrait atteindre 20 milliards d'euros à la fin de 2020 ? Comment l'accepter ? Ce serait mettre en cause ce qui fonde notre solidarité entre générations et l'avenir de nos compatriotes.

Alors chacun devra prendre ses responsabilités : l'Etat et c'est pourquoi il a confié à une commission le soin de fixer les pistes que nous devons emprunter et aussi les partenaires sociaux qui négocient d'ailleurs en ce moment même pour les régimes complémentaires. Ils seront associés à ce processus parce que, sans les partenaires sociaux, il ne peut pas y avoir de cohésion. Nous aurons à faire ces choix dans l'année, des décisions à prendre, à la fois, pour régler les urgences financières mais aussi pour assurer une réforme structurelle de nos régimes de répartition en tenant compte de la pénibilité et en réduisant les inégalités.

L'Etat et les partenaires sociaux donc, mais aussi les collectivités locales. Je suis ici dans une agglomération avec des sénateurs très attachés à la liberté des collectivités locales, mais aussi responsables de l'avenir de leur pays. Ils savent bien que, là encore, les charges, les missions et les rôles des collectivités locales doivent évoluer. Le cadre doit être moins lourd, les niveaux d'administration ne peuvent pas se superposer nos concitoyens ont besoin de clarté les financements ne peuvent pas s'enchevêtrer, au point d'être illisibles et compris pour les acteurs publics. Ce sera le sens de la nouvelle loi de décentralisation dont le Parlement sera saisi avant l'été.

Je fais confiance au Sénat pour y apporter tous les aménagements nécessaires, pour bien répartir les compétences, définir les collectivités chefs de file et faire émerger les métropoles dont notre territoire a besoin. Car, les collectivités locales, c'est les trois quarts de l'investissement public.

Nous avons donc besoin de ces forces-là, y compris pour assurer notre propre redressement. Le second défi, au-delà du redressement des comptes, c'est l'investissement, c'est-à-dire la préparation de l'avenir. Pour conserver son rang, pour stimuler l'activité économique, la France doit investir. Mais elle ne peut pas le faire dans toutes les directions, elle doit avoir une stratégie, elle doit établir des priorités et c'est au président de la République de le faire.

La première priorité en ce moment, c'est la construction de logements, c'est l'activité du bâtiment parce que, là, ce sont des emplois localisables, c'est l'activité de beaucoup d'entreprises artisanales ou plus grandes. Le gouvernement arrêtera donc, d'ici la fin de ce mois, de nouvelles mesures visant à redonner confiance et surtout de la visibilité aux acteurs de ce secteur.

Je veux que nous agissions rapidement et que nous puissions alléger un certain nombre de contraintes, de dispositions juridiques notamment la durée des contentieux, la durée de la construction, la durée des procédures, et que nous puissions réduire le temps qui souvent entre un projet et la mise en chantier désespère un certain nombre de partenaires et d'acteurs. Nous avons à cœur et ma visite au Quartier des « Grésilles » a été utile de faire en sorte que les programmes de rénovation urbaine puissent être accélérés et que les logements sociaux puissent également être en nombre suffisant dans les zones où il y a des tensions.

Dans le même état d'esprit, je veux que nous prenions des mesures sur l'efficacité énergétique des bâtiments, avant tout dans le parc privé, mais aussi dans le parc social ancien, parce que pour beaucoup de nos compatriotes, la précarité énergétique n'est pas un concept. C'est, hélas, une vie quotidienne, avec tout ce que cela peut engendrer comme inquiétude, angoisse et parfois même souffrance. Là aussi, nous devons aller vite. Le gouvernement, à la fin du mois, redéfinira les incitations financières dans le cadre d'un plan de rénovation des bâtiments existants aussi bien pour les prêts que pour les dispositifs fiscaux.

La troisième priorité, outre logement et efficacité énergétique, c'est le numérique, l'accès de tous au très haut débit. Là encore, de plan en plan, on avait fini par oublier l'objectif. Celui que j'ai fixé, c'est qu'en 10 ans la France puisse être à 100 % couverte par le très haut débit. Pas simplement pour assurer l'égalité territoriale c'est déjà un premier objectif mais pour faire que nos entreprises soient placées dans la meilleure des situations en terme de compétitivité, et pour que notre territoire national puisse avoir toutes les conditions de l'attractivité.

Attirer, faire venir des entreprises partout en France ! Là aussi, l'Etat participera au financement : 20 milliards d'euros auxquels les opérateurs privés seront associés. Beaucoup passera par les collectivités locales. Il y aura des prêts de très long terme qui seront proposés. Lorsque j'avais décidé le relèvement du plafond du livret A, c'était pour le logement social mais c'était aussi pour que les collectivités locales puissent se financer au moindre coût avec des prêts qui pourront aller jusqu'à 20 ans, 25 ans, 30 ans et qui permettront à ces structures intercommunales, à ces départements ou à ces régions de pouvoir amplifier encore l'installation du très haut débit.

Mais l'investissement d'un pays, ce n'est pas seulement ce que peuvent faire l'Etat, les collectivités publiques. L'investissement, c'est aussi les entreprises, les entreprises privées. Or depuis 10 ans et cela ne me plaît pas de le dire notre appareil productif a vu sa compétitivité se dégrader, nos parts de marché se réduire. Nous étions à 13 %, de parts de marché et nous ne sommes plus qu'à 10 % en Europe. Si je prends les parts de marché dans le monde, nous étions à 5 % il y a 10 ans, un peu plus de 3 % aujourd'hui. Nous ne pouvons pas accepter que la position de la France en Europe et dans la mondialisation puisse être dégradée ou réduite.

Je ne peux pas non plus accepter, et chacun doit le comprendre, que les marges des entreprises soient affaiblies au point qu'elles ne puissent plus investir par rapport à leurs concurrentes. J'en ai eu, une fois encore, confirmation à travers ce que m'ont dit les responsables, notamment le commissaire au Redressement productif, des difficultés que connaissent les entreprises, pourtant excellentes, pour accéder au crédit ou pour avoir une transition par rapport à une période conjoncturelle difficile.

Mais je sais aussi que nous disposons d'entreprises excellentes qui réussissent parfaitement à conquérir des marchés. J'en ai eu, là aussi, l'illustration à travers deux entreprises de l'agglomération de Dijon ONCODESIGN hier et URGO aujourd'hui dans le secteur, de l'économie du vivant qui est, précisément, une filière d'avenir pour l'économie française.

du vivant qui est, précisément, une mière d'avenir pour l'économie française.

Conscient de ces réalités, de nos forces et de nos faiblesses, le gouvernement, suite au fameux rapport Gallois, a pris des mesures pour le pacte de compétitivité. Chacun doit en saisir. Il y a d'abord le crédit d'impôt recherche chaque fois salué, qui sera pérennisé sur 5 ans, élargi aux PME pour l'innovation et avec, si nous le pouvons, une modulation par rapport aux emplois qui peuvent être créés.

Il y a le crédit d'impôt compétitivité, qui lui concerne les entreprises qui ont une masse salariale, avec un allègement de 4 % en 2013, de 6 % l'année prochaine pour permettre aux entreprises d'investir, d'embaucher, d'exporter de manière à ce que ce ne soit pas un coût plus qu'un autre qui soit regardé puisque ce sera un allègement de la masse salariale. Plus l'entreprise, en réalité, embauchera, plus elle sera soutenue. Ce crédit d'impôt sera versé dès 2013 pour toutes les entreprises qui en feront la demande et des préfinancements ont été prévus par la Banque publique d'investissement. Je souhaite que cela aille, encore une fois, vite.

La Banque publique d'investissement ne pouvait être créée qu'à Dijon. Son conseil d'administration s'est donc tenu, ici même, préfigurant, j'imagine, mon déplacement. Mais cette Banque publique d'investissement doit être rapidement mise au service, avec les régions, parce qu'il ne s'agit pas de créer un guichet supplémentaire mais de rassembler au contraire ce qui existe pour que le chef d'entreprise ne puisse avoir qu'un interlocuteur.

Combien de fois me demande-t-on qu'il y ait un seul interlocuteur pour avoir l'accès au financement ? Je veux que cette Banque publique d'investissement puisse être un outil pour la production, pour l'investissement, pour l'industrie. Mais en même temps, il convient que les banques soient elles-mêmes au service de l'économie, que la finance puisse être orientée vers l'investissement productif. Comment y parvenir ?

Il y a le projet de loi bancaire que nous avons fait voter à l'Assemblée nationale et qui permet justement de distinguer les activités de crédit des activités spéculatives et de faire que les banques soient tournées vers ce qui peut être utile à l'économie. Nous avons besoin des banques à condition qu'elles puissent elles-mêmes avoir des règles qui les protègent mais en même temps qui protègent les épargnants et que l'on sache bien que les dépôts des Français puissent être affectés aux crédits vers les entreprises françaises.

De la même manière, j'évoquais le relèvement du plafond du livret A qui sert aux logements sociaux et aux collectivités locales mais aussi aux entreprises. Le livret du développement durable a vu son plafond doubler. Toutes les banques ont aujourd'hui les moyens et les ressources pour prêter davantage. Faut-il encore que nous puissions indiquer les grands secteurs dans lesquels l'économie française peut se spécialiser.

Notre commerce extérieur est en fait affecté non pas tant de problème de coût, mais de problème de spécialisation. Nos exportations ne portent pas sur les biens qui sont recherchés par les économies nouvelles. Alors nous avons retenu plusieurs de ces filières d'avenir : la transition énergétique, ce qui va transformer les modes de vie, la santé, les nouvelles technologies et en même temps renforcer nos réseaux d'excellence : l'automobile, l'aéronautique, l'agroalimentaire, l'énergie, et je parle ici dans un département et une région où cette dimension existe.

Nous avons aussi besoin de préparer les mutations car nous sortons de la crise. Dans ces moments-là il y a forcément des transitions, des évolutions. C'est pourquoi il y a eu un accord passé par tous les partenaires sociaux et les employeurs. C'est l'accord du 11 janvier sur la sécurisation de l'emploi. La loi viendra transposer cet accord prochainement. Ce texte a une large portée, il donne des droits nouveaux aux salariés : le droit individuel à la formation, la Complémentaire santé, la représentation des salariés dans les conseils d'administration des grandes entreprises. Il limite la précarité de l'emploi, il renchérit les CDD. Ce sont déjà des avancées que dans une période de crise, nul ne pouvait imaginer.

Mais c'est vrai qu'il y a une contrepartie, cet accord doit donner plus de souplesse aux entreprises et notamment permettre qu'il puisse y avoir une adaptation. Faire en sorte que l'emploi ne soit pas la variable d'ajustement, qu'il y ait une anticipation des restructurations et que les salariés ne soient pas confrontés à des plans sociaux et les entreprises à une incertitude de savoir si elles pourront éventuellement tenir dans une période de ralentissement conjoncturel. L'idée de cet

accord et donc de la loi, c'est de tout faire pour préserver l'emploi et préparer les mutations nécessaires sans réduire les droits et les protections des salariés.

J'entends ceux qui s'inquiètent, il y en a toujours et nous devons être attentifs car il y a toujours la crainte qu'il puisse y avoir à l'occasion d'une mutation, d'une évolution, d'une adaptation, un recul. Mais je leur dis que le risque le plus grand aujourd'hui, c'est le statu quo, c'est l'immobilisme parce que le droit actuel ne protège personne, il n'empêche aucun plan social, il peut le faire traîner au risque d'ailleurs de sacrifier l'entreprise. Nous devons donc en terminer pour les salariés comme pour les entreprises avec des procédures interminables qui plongent les uns dans langoisse : « que vais-je devenir ? » et les employeurs dans l'incertitude : « que vais-je pouvoir faire ? ». Avec des méthodes qui incitent dans ces moments-là plutôt au conflit qu'au compromis qui est indispensable, moi j'ai voulu que la démocratie sociale s'installe dans notre pays. La démocratie sociale, c'est d'encourager les accords majoritaires dans les entreprises pour procéder aux évolutions indispensables pour l'emploi.

Je vais en prendre une illustration : l'accord qui a été signé la semaine dernière pour Renault. Que préfère-t-on ? Laisser fabriquer des voitures à l'étranger, faute de compétitivité, ou bien négocier une réduction des coûts qui préserve tous les sites industriels et maintiennent les postes, ici en France ? Moi j'ai choisi, je pense que nous devons faire en sorte de garder les emplois et d'inciter à l'investissement en France. Je le fais en toute responsabilité et en pensant notamment aux jeunes, parce que c'est quand même le grand enjeu.

Un jeune sur quatre est au chômage, un chômeur sur quatre est un jeune de moins de 25 ans. Ce n'est pas simplement un problème pour le jeune, c'est aussi un drame pour ses parents, en tout cas une inquiétude, et puis un moral qui se désagrège, et puis un risque pour notre cohésion nationale avec cette fracture générationnelle qui peut se produire, qui s'est produite, dans des pays près de nous, où le taux de chômage des jeunes dépasse 50 %, où il n'y a plus possibilité de trouver une activité, où un jeune ne peut pas avoir son propre logement, son indépendance, fonder sa famille.

C'est pourquoi, j'ai voulu que nous prenions des mesures exceptionnelles pour l'emploi des jeunes. D'abord les « emplois d'avenir », pour ces 500 000 jeunes qui sont très éloignés du marché du travail : 100 000 seront créés à la fin de l'année, et chaque mois je ferai la vérification de la montée en charge de ce dispositif. Les préfets seront comptables de ce qui sera fait, mais les élus aussi. Ce serait trop simple, alors que ce dispositif est finalement pris en charge pour l'essentiel par l'Etat, même s'il peut être complété, comme c'est le cas ici en Bourgogne, par la région, que les élus quelle que soit leur sensibilité disent « : « mais nous, on a trop de difficultés en ce moment ! » ».

Mais la pire des difficultés, c'est de laisser des jeunes au chômage. Je lance donc cet appel aux collectivités locales, aux associations, y compris aux entreprises privées qui peuvent être éligibles au dispositif : « faites confiance aux jeunes, parce que vous permettrez à la confiance dans le pays de revenir ! »

Mais il n'y a pas que les « emplois d'avenir », il y a aussi les contrats de génération. Le contrat de génération, belle idée ! Elle a enfin trouvé sa traduction : un accord unanime des partenaires sociaux, une loi votée à la quasi-unanimité encore qu'il y a toujours des récalcitrants qui va aujourd'hui être mise en œuvre avec les entreprises avec ce double avantage : permettre à des seniors de rester dans l'emploi et à des jeunes de rentrer avec un contrat à durée indéterminée, et permettre à l'employeur d'avoir une prime qui lui offre un allègement du coût du travail. Quand on ajoute l'avantage donné par le contrat de génération et le crédit compétitivité, c'est 25 % du coût salarial complet, pour un jeune, qui est ainsi allégé pour l'entreprise.

Je fais appel, malgré les difficultés actuelles, aux chefs d'entreprises, aux employeurs pour qu'ils recourent massivement à ces contrats de génération, pour en faire 80 000 d'ici la fin de l'année, et peut-être davantage. 80 000 cela veut dire autant de jeunes que de seniors, qui se verront ainsi sécurisés.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que j'étais venu vous dire à Dijon, un message de mobilisation, un appel à surmonter les épreuves. Des épreuves, notre pays en a connues de bien plus difficiles,

éprouvantes, lourdes. Chaque fois, la France a été capable de relever le défi.

Aujourd'hui, quel est notre défi ? C'est de mettre notre pays dans la meilleure des situations dans la mondialisation, de lui permettre de prendre conscience que son destin est celui d'une nation qui avance, que nous sommes un grand pays, respecté dans le monde, regardé comme une puissance capable, au nom de la communauté internationale, de lutter contre le terrorisme au Mali. Si nous ne l'avions pas fait, nul ne l'aurait fait. Nous sommes un pays qui compte en Europe ce qui nous confère des responsabilités, qui pèse dans le monde, qui est regardé aussi par rapport à ses valeurs, à ses principes que nous portons, à la culture qui est la nôtre, à notre patrimoine, à notre histoire, mais aussi à notre avenir.

Nous devons donc par la confiance retrouvée, non pas simplement dans ceux qui le dirigent, mais dans le pays lui-même, surmonter l'épreuve. C'est vrai que la crise, que nous avons traversée a été rude je parle déjà au passé composé, presque à l'imparfait Pourquoi ? Parce que nous devons en sortir, parce qu'il n'y a rien d'inéluctable, parce que si nous menons la bonne politique en Europe, mais surtout en France, nous pourrions atteindre nos objectifs. Mais pour cela la France doit agir, et c'est le sens des décisions que j'ai prises, pour la compétitivité, pour le financement de l'économie, pour le marché du travail, pour les filières industrielles, pour l'emploi des jeunes, pour le rétablissement de comptes. Je ne suis pas sûr que des gouvernements, même en 10 ans, aient pu faire autant que nous en 10 mois. Mais on juge une politique à la fin, à ses résultats et je demande à être jugé en fonction de ces résultats.

Mais pour cela nous devons lever 3 blocages, qui existent dans notre pays. J'en ai encore fait le constat ici, à l'occasion de ce déplacement qui a été utile. Le premier blocage, c'est la lenteur, à laquelle trop de monde s'habitue partout. Nous devons aller beaucoup plus vite, dans la mise en œuvre de toutes les décisions. Cela vaut pour tous les secteurs : l'administration, les banques, les décideurs publics.

Depuis longtemps, je me suis fait cette réflexion, mais j'en ai trouvé maintenant la traduction. Nous cherchons la croissance, nous devons la trouver par, je l'ai dit, une politique globale qui porte aussi bien sur l'offre productive que sur la demande et sur une stratégie coordonnée au niveau européen. Nous cherchons la croissance, mais une manière de la trouver cette croissance, c'est de faire que le projet qui était prévu l'année prochaine se fasse dès aujourd'hui.

Mais on me dira : « qu'est-ce qui va se passer l'année prochaine ? » Eh bien, ce sera le même raisonnement : ce qui devait se faire plus tard pourra se faire tout de suite. Ce n'est pas simplement un problème de finances ils existent quand on sait les mobiliser c'est un problème d'état d'esprit. Tout ce qui peut donc être fait au niveau de l'administration, au niveau des financeurs, au niveau des entreprises, pour anticiper, c'est une croissance de gagner ! La bataille contre la lenteur c'est une bataille pour la croissance.

Le second blocage, c'est la lourdeur des procédures. Nous sommes champions, en France, de la norme, du contrôle. Dans le meilleur des sens d'ailleurs, pour essayer qu'il n'y ait pas de fautes, qu'il n'y ait pas de mise en cause de notre santé, ce qui est quand même un bon principe, de notre environnement, des règles sociales. Toutes choses excellentes mais qui, accumulées, deviennent impossibles. Il doit donc y avoir, sans remettre en cause la qualité du service public et la protection de nos concitoyens, des possibilités, je le disais, de réduire, d'alléger et de faire en sorte que nous puissions être plus efficaces. C'est pourquoi je proposerai une loi qui permette par des moyens exceptionnels, prévus d'ailleurs par la Constitution, d'alléger des normes et de raccourcir les délais.

Enfin, il y a un troisième blocage qui lui est plus psychologique et qu'aucune loi ne peut lever, aucun décret ne peut abroger. Ce blocage, c'est la torpeur, c'est celui qui saisit les esprits à un moment, dans une crise, et aussi un certain nombre de nos concitoyens qui pensent que cela devient trop dur, que c'est trop difficile, que la France n'a plus de place, qu'elle n'a plus d'avenir, parce qu'ils vivent eux-mêmes un déclassement. Ils pensent que l'on peut se recroqueviller, se barricader, se retrancher dans des frontières, éliminer le euro, éliminer la mondialisation, comme cela d'un trait de plume, éliminer le chômage aussi.

On peut également trouver des adversaires, des cibles et chercher un bouc émissaire. Cela existe dans tous les pays d'Europe. L'important est une belle phrase de ROOSEVELT qui énonçait une

dans tous les pays d'Europe. J'ai retrouvé une belle phrase de ROOSEVELT qui affrontait une crise, celle de 1929, d'une autre ampleur. Il disait à ses compatriotes : « ce que nous devons craindre le plus, c'est la peur ». Encore aujourd'hui, nous devons donner espoir, donner confiance, je le disais aux entreprises que j'ai rencontrées, aux salariés comme aux dirigeants, mais je le dis aussi à tous nos concitoyens : un Etat fort, c'est un Etat simple & un Etat puissant, c'est un Etat rapide & un Etat efficace, c'est un Etat qui fait confiance et qui inspire confiance.

C'est cette conception-là de l'Etat qui doit jouer tout son rôle. Mais en changeant ses méthodes, ses procédures et ses approches, nous pourrions avoir nous-mêmes la responsabilité de cette sortie de crise. Le chemin que je propose, c'est celui qui permet d'avancer, d'avancer en respectant à la fois, l'équité et la compétitivité, la solidarité et l'efficacité.

C'est ainsi que nous marcherons ensemble, sans écarter quiconque, sans laisser personne de côté. En venant à Dijon, je suis sur ce chemin, et après Dijon, car il y aura forcément une vie après Dijon, même avec la médaille, il nous faudra forcer l'allure pour atteindre la bonne direction. Merci.